

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 juin 2023

TRANSPOSITION DE L' ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL RELATIF AU
PARTAGE DE LA VALEUR AU SEIN DE L'ENTREPRISE - (N° 1272)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS306

présenté par
M. Margueritte, rapporteur

ARTICLE 13

À l'alinéa 13, substituer aux mots :

« respectant les conditions du »

les mots :

« dans les conditions prévues au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.